

Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 nov. 2017 à 19h00

- Présent(e)s : le comité (Christophe, Stephan, Ali, Vincent, Didier, Vanessa, Sarah) et 32 membres
- Excusé(e)s: Fabio, N. Amstutz, Y. Oesch, B. Spack, P. Streit, Y. Peter
- Présidence: Christophe
- Invités: MM. Thomas Facchinetti (président de la ville) et Patrick Pollicino (chef du service des sports de la ville)

Vernissage du graph de Soy

- Présence de M. S. Valiquer de la ville
- Christophe fait un bref historique de l'opération 'graph'.
- 2016, la ville s'engage à rénover la façade. En échange l'ASEN s'engage à payer la peinture de celle-ci et un graph. Mme Valiquer propose Soy pour le réaliser. Un groupe de travail s'attelle à la tâche et Soy travaille 2 mois pour le réaliser.
- Il est applaudi, de même que Mme Valiquer pour la ville et Christophe pour son rôle de catalyseur.

AG

- Christoph ouvre la séance à 20h03.
 - Il propose l'ajout d'un point 'Investissement' après le renouvellement du comité. Cette modification de l'ordre du jour est acceptée.
- **PV**
- Le PV est accepté
- **Rapport d'activités**
- Gérance : Adrien et Arnaud.
 - Arnaud souhaite arrêter.
 - Cours pour enfants : ils ont été limités et ne s'étendent plus au-delà de 18h30

- Les voies du silo ont été changées.
- Team ouvreur: arrivée de Xavier qui a également remplacé Arnaud à la gérance durant son absence (3 mois). La qualité du travail du team est applaudie.
- De nombreuses tentatives de cambriolage ont été constatées: vitre brisée, coffre ouvert, local des prises visité à 2 reprises.
- Le comité a décidé d'envoyer un courrier à tous les membres pour leur rappeler les éléments suivants:
 - L'ASEN est une association et non une simple salle de grimpe. Tous les abonnés sont donc des membres et pas seulement des 'consommateurs' d'escalade.
 - Obligation de grimper avec des chaussons d'escalade.
 - Interdiction d'utiliser un sac à pof personnel.
 - Les enfants de <14 ans doivent être encadrés par un adulte présent et responsable.
 - Enfants 14-18 ans doivent être porteurs de leur décharge signée du responsable légal.
- Surveillance: le comité a engagé 3 étudiants pour s'occuper de la surveillance de 10h00 à 17h00 les samedis et de 9h à 17h les dimanches au tarif de 20.-/heure. Ils seront chargés de contrôler que tous les grimpeurs ont payé leur dû et feront appliquer les règles d'utilisation de la salle.

➤ **Rapport du caissier**

- Fabio étant excusé, c'est Christophe qui s'en occupe
- Recettes: 179'000.-
- Dépenses: 165'000.-
- N.B. 25'000.- ont été investis dans la réfection de l'ancienne partie, le changement des tapis, la réfection de la façade et le graph.

➤ **Rapport des vérificateurs des comptes**

- Flo et Bernard relèvent le travail titanesque de Fabio et proposent à l'AG d'accepter les comptes, ce qui est fait par acclamation.

➤ **Renouvellement du comité**

- Aucune démission ni aucune arrivée n'est à signaler.

➤ **Investissements**

- **Gérance**

- Avec l'augmentation du nombre de membres (env.600!), la situation suivante n'est pas satisfaisante et de nombreux problèmes créent des tensions. Il faut qu'une présence régulière puisse être assurée. Pour cela, le comité propose d'engager un gérant à temps partiel pour une quinzaine d'heure par semaine.
- Pour financer ce poste, le comité propose une augmentation des abonnements d'une somme allant de 20 à 50 CHF.
- Les tarifs habituels sont : Asenaline (Cube par comparaison)
- Adulte : CHF 280.- (500.-)
- Étudiants CHF 200.- (400.-)
- Famille CHF 430.-
- Flo : comprend mais insiste sur le fait que nous devons rester une association et ne pas devenir une salle à but commercial.
- Olivier : trouve que c'est sans doute le moment de se poser la question et de professionnaliser le fonctionnement de la salle.
- Vincent : son père peut nous aider pour la rédaction du contrat.
- Nils : comprend le principe général mais se demande s'il ne vaudrait pas mieux engager d'autres personnes à temps partiel en plus des deux gérants actuels.
- Didier: répond que lorsqu'il n'y avait qu'un gérant (Ali), tout était plus simple. Dès qu'on a passé à une gérance bicéphale, les problèmes sont apparus. Si on ajoute encore 2 autres gérants, personne ne se sentira concerné et chacun attendra que l'autre réagisse.
- Aurélien: Pourquoi pas un civiliste ?
- Pascal : souligne que bien souvent les civilistes refusent l'autorité. Ils ne sont pas forcément prêts à faire preuve d'autorité envers les autres.
- Christophe: relève que les démarchent pour engager un civiliste sont très compliquées et qu'il faudrait remettre au courant le nouveau civiliste tous les 6 mois.
- Christophe: il relève qu'Éric fait plus que de la conciergerie : il s'est occupé par ex. de faire réparer le coffre, de changer des néons de réparer les bâches, travaux qui sont normalement prévu pour la gérance.

- Stéphane relève le travail monumental de Christophe qui doit en plus de ces tâches de président souvent intervenir pour s'occuper des problèmes de gérance.
- Olivier : dit qu'il a confiance au comité et propose un vote consultatif
- Didier propose de demander l'autorisation à l'AG de pouvoir procéder à la réflexion et d'engager un gérant professionnel. Le contrat serait prévu jusqu'à l'AG 2018 qui devra confirmer ledit contrat.
- Le comité propose une augmentation des cotisations de 20 à 50 CHF.
- **Vote : Oui 38 ; non zéro ; abstention une**
- **Base de données**
 - Christophe loue le travail monumental de Fabio. Mais la base actuelle est trop compliquée. Il faut aller vers une simplification après 10 ans. Une offre a été demandée à une entreprise de la région.
 - Le comité propose un investissement de 20'000 CHF.
 - **Vote : oui 39 ; non zéro ; abstention zéro**
- **Cartes magnétiques**
- Sur cette 700 clés, une centaine se balade. Christophe et Didier ont fait venir une entreprise de la région. Le devis porte sur une somme de 10'000 CHF. pour remplacer le système actuel par un système à cartes magnétiques.
- L'avantage est que pour les mauvais payeurs ou les abonnements temporaires de six mois, les cartes peut-être désactivées.
- Olivier : constate qu'il s'agit là aussi d'une évolution car avec 600 membres on ne peut plus fonctionner comme avec une centaine au début.
- Le comité propose un investissement de 10'000 CHF.
- **Vote : oui 31 ; non quatre ; abstention trois**
- C+
 - Denis annonce l'ouverture prévue pour la rentrée 2018. Grâce au RUN les difficultés ont pu être aplanies et la salle se construira non pas sur un terrain de l'État mais sur un terrain du principal opposant ! Le premier coup de pelle devrait être donné sous peu.

- Denis exprime sa reconnaissance au soutien de l'ASEN.
- Les 50'000 CHF seront versés dès le début des travaux.

➤ **Divers**

- Une compétition sera organisée le 28 avril 2018
- Aurélien : demande si des enrouleurs seraient envisageables pour le silo.
- Christophe répond que l'étude a déjà été faite mais que l'idée a été abandonnée pour cause de sécurité. En effet il faudrait que quelqu'un soit sur place pour s'assurer que le grimpeur seul sache comment les faire fonctionner.
- Topo : Christophe annonce que le topo devrait sortir au printemps 2019.
- Les falaises ont été dessinées. Il cherche des grimpeurs pour tester les cotations.

Fin de la séance 21h34

Le secrétaire : D. Pantillon